



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale  
de Comté de Matane (Québec)

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATANE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du Conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Matane tenue le 5 avril 2011 à 13 h 30 en  
la salle de conférence de la MRC située au 145, rue Soucy à Matane.**

Présences :

M<sup>me</sup> Victoire Marin, maire de Grosses-Roches  
MM. Claude Canuel, maire de Matane  
Yvan Imbeault, maire de Saint-Adelme  
Pierre Thibodeau, maire de Saint-Ulric

Absence :

M. Yvan Côté, maire de Sainte-Paule

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du préfet, monsieur Yvan Imbeault, maire de Saint-Adelme. Madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que monsieur Olivier Banville, directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme et directeur général adjoint, sont aussi présents.

---

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 13 h 30.

**Ordre du jour**

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Vérification du quorum;
- 3- Adoption de l'ordre du jour;
- 4- Suivi dossier – Édifice de La Matanie;
  - 4.1 Autorisation démarches pour l'obtention d'ententes avec les propriétaires des terrains voisins – Réf. : travaux;
- 5- Suivi dossier – Requête à la Commission des relations de travail;
- 6- Dates à prévoir :
  - 6.1 Présentation du PALÉE;
  - 6.2 Schéma d'aménagement et de développement;
- 7- Transport adapté – Autorisation paiement Logiciel GMM – contrat de soutien et d'entretien (1<sup>er</sup> mars 2011 au 29 février 2012);
- 8- Évaluation foncière – Intégration de la rénovation cadastrale 2011;
- 9- Coopérative jeunesse de services (CJS) de Matane – Demande d'aide financière;
- 10- Demande de partenariat – Gala régional de la 13e édition du Concours québécois en entrepreneuriat;
- 11- Orientations – séance du 20 avril 2011 – projet d'ordre du jour;
- 12- Période de questions;
- 13- Varia;
- 14- Fermeture de la séance.

---

**RÉSOLUTION 220-04-11**

**VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité administratif présents forment le quorum et prennent connaissance de l'ordre du jour proposé;



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal de la Municipalité Régionale  
de Comté de Matane (Québec)**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

**D'adopter** l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 221-04-11**

**ÉDIFICE DE LA MATANIE – AUTORISATION DÉMARCHES POUR L'OBTENTION D'ENTENTES AVEC LES PROPRIÉTAIRES DES TERRAINS VOISINS – RÉF. TRAVAUX**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux en lien avec la partie souterraine et le stationnement vont nécessiter l'accès par le biais des terrains de deux (2) propriétés voisines;

**CONSIDÉRANT QUE** des démarches doivent être amorcées auprès des propriétaires;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Claude Canuel et résolu à l'unanimité :

**QUE** les membres du comité administratif autorisent la direction générale soit madame Line Ross et/ou monsieur Olivier Banville à amorcer les démarches auprès des propriétaires concernés en lien avec le projet de réaménagement et de rénovation de l'Édifice de La Matanie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 222-04-11**

**REQUÊTE DU SCFP À LA COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Matane, dans le cadre d'une réorganisation administrative, a procédé à la création du poste de Directrice gestion financière et responsable du transport;

**CONSIDÉRANT QUE** le Syndicat a déposé le grief 2010-02 relativement au poste de Directrice gestion financière et responsable du transport;

**CONSIDÉRANT QUE** le Syndicat a déposé une requête en vertu de l'article 39 devant la Commission des relations du travail, dossier CQ-2010-5985, relativement au poste de Directrice gestion financière et responsable du transport et que l'audition est fixée au 13 avril 2011;

**CONSIDÉRANT QU'**une séance de conciliation devant la Commission des relations du travail, a eu lieu le 30 mars 2011, à Matane;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité administratif sont informés par le préfet et la directrice générale du contenu des échanges et de l'entente de principe convenu avec le SCFP et la MRC, lors de la conciliation avec la CRT, laquelle prévoit notamment la poursuite par la MRC de la réorganisation administrative, et que sur acceptation des modalités de l'entente par les parties, le retrait par le SCFP de la requête au CRT, dossier CQ-2010-5985 et de son grief 2010-02 référé à l'arbitrage;

**CONSIDÉRANT QUE** le SCFP, en accord avec la MRC de Matane, demandera le report de l'audition du 13 avril 2011 afin de donner aux parties le temps de soumettre les modalités de l'entente de principe à leur autorité respective pour approbation;



Procès-verbal de la Municipalité Régionale  
de Comté de Matane (Québec)

No de résolution  
ou annotation

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Claude Canuel et résolu à l'unanimité :

**QUE** les membres du comité administratif de la MRC de Matane, en accord avec les modalités de l'entente de principe découlant de la conciliation entre le SCFP et la MRC devant la CRT le 30 mars 2011, mandatent la directrice générale afin de poursuivre les démarches requises auprès des personnes concernées;

**QUE** le dossier soit soumis à l'approbation du Conseil de la MRC lors de la rencontre du 20 avril 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 223--11**

**TRANSPORT ADAPTÉ – AUTORISATION PAIEMENT – LOGICIEL GMM – CONTRAT DE SOUTIEN ET D'ENTRETIEN (1<sup>er</sup> MARS 2011 AU 29 FÉVRIER 2012)**

**CONSIDÉRANT** la facture de *Logiciel GMM* relative au contrat de soutien et d'entretien du logiciel utilisé par le service des transports adapté et collectif pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2011 au 29 février 2012 au montant de 500 \$ avant les taxes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

**D'autoriser** le paiement de la facture n° 904366 de *Logiciel GMM* relative au contrat de soutien et d'entretien du logiciel utilisé par le service des transports adapté et collectif pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2011 au 29 février 2012 au montant de 569,63 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 224-04-11**

**ÉVALUATION FONCIÈRE – INTÉGRATION DE LA RÉNOVATION CADASTRALE 2011**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de prévoir les démarches permettant l'intégration de la rénovation cadastrale en cours d'année 2011 pour les territoires des municipalités de Grosses-Roches, Sainte-Félicité et une partie de la ville de Sainte-Anne-des-Monts;

**CONSIDÉRANT** les soumissions de Groupe de géomatique AZIMUT inc. pour l'intégration de la rénovation cadastrale 2011 de Grosses-Roches (100 % du territoire), de Sainte-Félicité (100 % du territoire) et de Sainte-Anne-des-Monts (39 % du territoire), et ce selon le prix par dossier prévu pour l'intégration de la rénovation cadastrale lors de la procédure de soumission en lien avec le projet de numérisation des matrices graphiques et l'achat des logiciels;

**CONSIDÉRANT QUE** des montants ont été prévus à ces fins dans les quotes-parts 2011 des municipalités concernées;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Thibodeau et résolu à l'unanimité :

**D'accepter** les soumissions de Groupe de géomatique AZIMUT inc. pour l'intégration de la rénovation cadastrale 2011 :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de Matane (Québec)

- 2010-622R – municipalité de Grosses-Roches, mandat 2039 – 487 dossiers – 100 % du territoire, au montant de 2 606,75 \$ plus les taxes, soit 2 942,37 \$ taxes incluses;
- 2010-679 – municipalité de Sainte-Félicité, mandat 2039 – 872 dossiers – 100 % du territoire, au montant de 4 628 \$ plus les taxes, soit 5 223,86 \$ taxes incluses;
- 2010-680 – ville de Sainte-Anne-des-Monts, mandat 2185 (1) – 1 565 dossiers – 39 % du territoire, au montant de 9 017,50 \$ plus les taxes, soit 10 178,51 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Coopérative jeunesse de services (CJS) de Matane – demande d'aide financière déclinée.

Demande de partenariat – Gala régional de la 13<sup>e</sup> édition du Concours québécois en entrepreneuriat – référée au CLD.

Orientations et discussions – séance du 20 avril 2011 – projet d'ordre du jour.

Informations – dossier Communications.

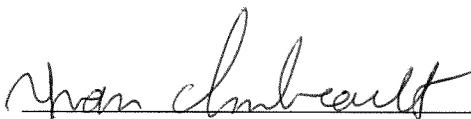
### PÉRIODE DE QUESTIONS

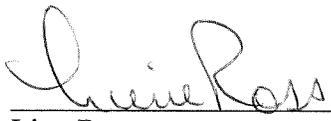
---

### RÉSOLUTION 225-04-11

Il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 15 h 13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

  
Yvan Imbeault  
Préfet

  
Line Ross, M.B.A.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

*Je, soussigné, Yvan Imbeault, préfet de la MRC de Matane, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenus.*

  
Yvan Imbeault, préfet